

Tableau de bord économie-emploi

en Provence - Alpes - Côte d'Azur

AU 01.06.2020



Préambule

Depuis le 1^{er} avril 2019, les OPCO sont chargés d'accompagner la formation professionnelle des salariés, en région comme au plan national. Ils ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. C'est pour les aider dans le développement de leurs nouvelles missions ainsi que leur écosystème en transformation que l'ORM a réalisé ce tableau de bord synthétique. Cet outil permet de dresser, pour chaque OPCO, un portrait régional des établissements et des salariés entrant dans leur champ d'intervention.

TABLEAU 1 CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Centres de lutte contre le cancer

Centres d'hébergement et de réadaptation sociale et services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes

Établissements médico-sociaux de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux

Établissements privés de diagnostic, de soins, de réadaptation fonctionnelle ; établissements d'accueil pour personnes handicapées et pour personnes âgées, privés à caractère commercial et établissements thermaux

Handicapés : établissements et services pour les personnes inadaptées et handicapées

Hospitalisation privée : établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (Fehap)

Services de santé au travail interentreprises

Source : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

OPCA préfigurateurs

Unifaf.

Source : Centre info – Ressources de la formation.



LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

TABLEAU 2 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS PAR TRANCHES D'EFFECTIFS

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Tranches d'effectifs salariés

Source : _

En attente d'informations, en cours de transmission par l'OPCO.

14 900

établissements employeurs
dans les activités économiques
couvertes totalement ou
partiellement par l'OPCO

+ 1 %

d'établissements entre 2007 et 2018
dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

La région concentre

8 %

des établissements
employeurs de la France

Source : Acoff/Urssaf - Base Sequoia -
Établissements employeurs du secteur privé
(hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés
des particuliers employeurs) et effectif salarié associé
au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.

32 %

des établissements
comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Source : Insee - DADS 2015 - Traitement ORM.



LES SALARIÉS

TABLEAU 3 LISTE DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET EFFECTIFS SALARIÉS

Branche professionnelle	Effectifs salariés	Dynamique d'emploi
Handicapés : établissements et services pour les personnes inadaptées et handicapées	314 410	+ 16 %
Hospitalisation privée : établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (Fehap)	169 711	+ 18 %
Établissements médico-sociaux de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux	149 283	+ 19 %
Établissements privés de diagnostic, de soins, de réadaptation fonctionnelle ; établissements d'accueil pour personnes handicapées et pour personnes âgées, privés à caractère commercial et établissements thermaux	128 148	+ 17 %
Centres de lutte contre le cancer	70 199	+ 16 %
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale et services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes	19 316	- 3 %
Services de santé au travail interentreprises	8 085	+ 5 %

Sources : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019 ; Centre info – Ressources de la formation ; Acooss/Urssaf – Base Sequoia – Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.
Note de lecture : Les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par la branche professionnelle Handicapés : établissements et services pour les personnes inadaptées et handicapées comptent 314 410 salariés en région. Ces emplois ont connu une évolution de + 16 % entre 2007 et 2018.

185 500

salariés dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

+ 17 %

d'emploi entre 2007 et 2018 dans ces activités (+ 5 % tous secteurs)

La région concentre

8 %

des emplois salariés

Source : Acooss/Urssaf – Base Sequoia – Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.



LES PRINCIPAUX MÉTIERS

TABLEAU 4 LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension ?
Aides-soignants	40 661	14 %	
Professeurs du secondaire	34 153	12 %	
Aides à domicile et aides ménagères	33 388	12 %	
Infirmiers	32 943	11 %	
Professeurs des écoles	26 404	9 %	
Agents de services hospitaliers	22 845	8 %	
Agents d'entretien de locaux	17 163	6 %	
Assistantes maternelles	15 272	5 %	
Employés des services au public	15 008	5 %	
Éducateurs spécialisés	12 430	4 %	
Médecins	9 756	3 %	
Secrétaires bureautiques et assimilés	9 081	3 %	
Autres cadres B de la fonction publique	7 350	3 %	
Surveillants d'établissements scolaires	6 904	2 %	
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	6 516	2 %	
Total	-	74 %	-

Sources : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence ; ORM – *Les Métiers en tension structurelle en région*, tomes 1 et 2, « Grand angle », n° 11 et 13 – Traitement ORM.

Métier en tension structurelle.

Note de lecture : Le métier d'Aides-soignants relève totalement ou partiellement de l'OPCO Santé. Ce métier compte 40 661 salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit 14 % des effectifs associés à l'OPCO.

TABLEAU 5 LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

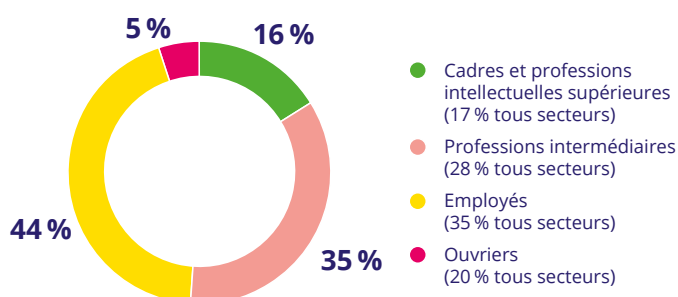
Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Aides-soignants	++	oui	non
Professeurs du secondaire	+	oui	non
Aides à domicile et aides ménagères	++	oui	non
Infirmiers	++	oui	non
Professeurs des écoles	+	non	non
Agents de services hospitaliers	++	non	non
Agents d'entretien de locaux	++	oui	non
Assistantes maternelles	+	oui	non
Éducateurs spécialisés	+	oui	non
Médecins	+	oui	non
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Surveillants d'établissements scolaires	+	non	non
Professeurs du supérieur	+	non	non
Agents administratifs divers	++	non	non
Techniciens médicaux et préparateurs	+	oui	non
Formateurs	++	oui	non
Professionnels de l'animation socioculturelle	++	non	oui

Sources : Pôle emploi, Crédoc – BMO 2019 – Traitement ORM ; OPCO – Compléments qualitatifs – Traitement ORM.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés *a priori* difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

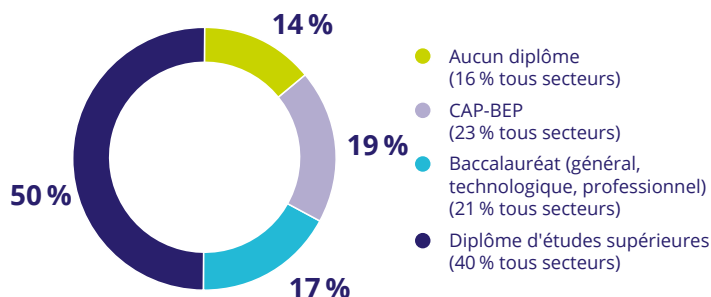
LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS ET DES SALARIÉS

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP



Source : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence – Traitement ORM.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Source : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence – Traitement ORM.

82 %

des salariés occupent
un emploi sans limite de durée
(85 % tous secteurs)

73 %

des salariés sont à temps complet
(82% tous secteurs)

77 %

de femmes
(51 % tous secteurs)

15 %

de personnes de moins de 30 ans
(19 % tous secteurs)

34 %

de personnes de 50 ans ou plus
(30 % tous secteurs)

Source : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence – Traitement ORM.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Ce tableau de bord présente, à l'échelle régionale, les données statistiques correspondant aux activités économiques (au niveau détaillé des NAF 732) et aux métiers (au niveau détaillé des FAP 225) totalement ou partiellement couverts par l'OPCO Santé. Cet outil est décliné pour les 11 OPCO agréés par le ministère en charge du Travail.

Selon la source utilisée, il mobilise comme « clef d'entrée » les identifiants des conventions collectives (IDCC) ou branches professionnelles, entrant dans le champ d'application de l'OPCO ; ou les codes NAF 732, désignés par les branches dans les conventions collectives dont elles sont signataires.

Les effectifs salariés comme le nombre d'établissements peuvent toutefois être surestimés, au regard de ceux adhérents actuellement à l'OPCO.

Ceci résulte principalement de deux facteurs :

- Un certain nombre d'entreprises n'adhèrent aujourd'hui à aucune branche professionnelle et à aucun OPCO. Compte tenu de fortes incitations des pouvoirs publics, ce nombre tend toutefois à se réduire. Ces entreprises sont néanmoins prises en compte ici.
- Compte tenu de leur caractère transversal dans l'économie nationale et régionale, certaines activités économiques (comme, par exemple, le tourisme ou l'aide à domicile) relèvent de plusieurs branches professionnelles voire de plusieurs OPCO, sans qu'une pondération satisfaisante ne puisse être établie. Les données correspondantes sont donc prises en compte intégralement pour chaque OPCO concerné. Ceci entraîne une impossibilité statistique de sommer les données issues des 11 tableaux de bord pour recomposer l'emploi et le tissu économique régional.

Par ailleurs, certaines branches ne renvoient officiellement à aucun code NAF dans les textes conventionnels. Ceci conduit, à l'inverse, à les sous-estimer statistiquement dans le présent outil.